

En DIRECT

Avec les Elus communistes
du Conseil Général de Seine-Maritime

Un fil rouge guide l'ensemble des interventions des conseillers généraux communistes : l'austérité ne constitue en rien une solution à la crise. Au contraire, elle aggrave celle-ci.

La conséquence est que, même des mesures pouvant aller dans le bon sens n'atteindront pas leurs objectifs, faute de moyens, si l'on fait de l'austérité le seul principe.

Débat de politique départementale

Nathalie Nail s'est exprimée au nom du groupe dans le débat de politique départementale. Son intervention remet en cause les choix d'austérité, nationaux comme locaux, qui se traduisent notamment dans le budget 2013 du Département par une décision de hausse de la fiscalité doublée de coupes budgétaires dans des secteurs pourtant sensibles.



Dans ce contexte, elle pose la question de l'avenir du Département : « Quel avenir alors que les dotations aux collectivités vont baisser fortement, de près de cinq milliards d'euros jusqu'en 2015 ? Quel avenir alors que les lois de décentralisation

qui sont en préparation confinent le Département à une collectivité ressemblant à un guichet social sans moyens ni prérogatives ? »

Elle revient sur une inquiétude récurrente exprimée par le groupe concernant la pérennité du couple structurant que constituent le Département et les communes. « Le refus de subventionnement des projets pourtant utiles à nos concitoyens dans les communes inquiète les élus locaux. Certains, pourtant silencieux, sont membres de cette assemblée. Avec une enveloppe passée de 46 à 20 millions d'euros, il est évident que l'ensemble des besoins ne peut être satisfait. Ici une école est sacrifiée, là la salle de sport, ou l'isolation des bâtiments, etc... Notre Département n'a-t-il plus de rôle à jouer dans l'aménagement du territoire ? 26 millions d'euros de moins pour les collectivités partenaires, c'est 26 millions d'euros de moins pour les carnets de commande des entreprises qui travaillent pour l'investissement public. Ce sont des contrats qui ne sont pas signés, ce sont des emplois en moins. »

Rappelant que les élus communistes sont fidèles aux engagements qui ont fondé la

majorité en 2004, elle lance un appel à l'ensemble des élus de cette majorité. « Les choix européens et nationaux ne sont pas les bons. Il est de notre responsabilité de ne pas les accompagner mais au contraire de faire les choix courageux qui protégeront les seïnoma-rins des conséquences de la crise que le pays traverse. D'autres choix, à gauche, sont possibles, comme ce fut le cas au Sénat où socialistes et communistes votaient ensemble une loi interdisant les licenciements boursiers. Pourquoi ne pas la reprendre aujourd'hui ? »

En réponse à la droite qui donne une fois de plus des leçons de bonne gestion, **Sébastien Jumel** leur rappelle : « avec la dette que vous avez généré, la casse de la Taxe professionnelle, l'asphyxie des collectivités, vous êtes disqualifiés ». S'adressant à l'ensemble de la majorité, il insiste sur le fait que « les mêmes causes créent les mêmes conséquences. La non remise en cause de la doctrine de restriction budgétaire met en difficulté et fragilise le département. »

La question de l'emploi prend une place centrale dans le débat après que le groupe socialiste par la voix de D. Randon ait rappelé l'ensemble des compétences et des actions du Département en la matière : insertion, aide aux jeunes, soutien au dynamisme économique des territoires, aide à l'investissement des communes...

Pour **Jean-Louis Jegaden**, « la difficulté financière dans laquelle nous met le gouvernement avec 4,5 milliards d'euros prévus de baisse de dotations conduit à des baisses de budget et donc à des licenciements, comme c'est le cas pour les associations de prévention spécialisées ». Pour cette même raison, **Sébastien Jumel** alerte sur le fait que « pour les recrutements des emplois d'avenir, nous sommes très loin du compte par rapport aux objectifs du gouvernement ! ». Défendre l'emploi, selon **Jean-Louis Jegaden**, c'est refuser l'ANI* qui « va aussi toucher les salariés seïno-marins ». **Nathalie Nail** ajoute que « l'exemple des Continental démontre que les baisses de salaires consenties par les salariés pour sauver l'entreprise n'ont absolument pas empêché sa liquidation et les licenciements. »

Défendre l'emploi dans le Département c'est d'abord soutenir les luttes en cours. Ainsi, D.

Randon pour le PS rappelle que pour Petroplus, « le gouvernement est engagé pour une solution durable qui doit passer par l'investissement et la pérennisation de l'emploi ». Ce que le groupe communiste approuve en appelant à la réquisition et à la nationalisation du site si cela s'avère nécessaire.

Enfin, **Sébastien Jumel** rappelle qu'on ne peut parler d'emploi sans parler de formation. Il alerte sur « la casse de la formation professionnelle dans notre région qui accompagne et accentue la casse industrielle. »

Commission des Solidarités

Prévention spécialisée :

Les salariés des associations de prévention spécialisée ainsi que leurs soutiens sont venus aux portes du conseil général, manifester leur désaccord avec la coupe drastique de leur budget, qui provoque plus de 70 licenciements d'éducateurs et conduit à un recul important de leur présence dans les quartiers. Les conseillers généraux communistes leurs ont manifesté tout leur soutien et dans le débat qui s'est déroulé en séance, ils ont, par la voix de Nathalie Nail, réitéré leur désaccord avec cette décision budgétaire.

« Il n'est jamais trop tard pour changer d'avis lorsque nous réalisons qu'une décision est mauvaise. Jamais trop tard pour se reprendre et agir dans le sens de l'intérêt général. **Aussi nous nous prononçons pour la mise en place d'un moratoire suspensif** à la décision prise le 18 décembre de diviser par 2 le budget de la prévention spécialisée.

Nous nous prononçons pour un engagement de la part de notre assemblée à rétablir le montant au niveau où il était en 2012 dans le cadre d'une décision budgétaire modificative lors de la prochaine session du Conseil Général de juin.

Et évidemment, **nous voterons contre la délibération qui nous est soumise aujourd'hui**, qui consiste à entériner la casse de la prévention spécialisée en Seine-Maritime par la poursuite de la mise en œuvre de la

* Accord National Interprofessionnel signé par le MEDEF, qui doit être transcrit en loi.

réduction des tarifications allouées aux différentes associations. »

Deux autres délibérations ont fait l'objet d'intervention de la part de **Mireille Garcia** qui a souligné le manque de concertation autour de la réalisation du nouvel appel à projets pour l'offre d'insertion 2014-2016. Elle questionne aussi les nouveaux moyens et outils dont vont pouvoir disposer les assistantes sociales dont les missions se voient renforcées.

Par ailleurs, la création de nouvelles places d'hébergement d'urgence pour les femmes seules enceintes ou avec enfant en bas âge, est l'occasion de demander un bilan du nombre de demandes, dont les conseillers généraux ne disposent pas.

Plus largement, Didier Marie avait été interpellé en début de séance par **Nathalie Nail** sur le bilan du plan de rigueur adopté en juin 2011. *« La fragilisation de nos politiques a commencé lors de l'adoption, sans le consentement de notre groupe, du plan dit « de consolidation des priorités départementales ». Quand seront évaluées les conséquences de ce plan ? La délibération prévoyait une évaluation annuelle, nous souhaitons qu'elle soit portée à la connaissance de notre assemblée. Celle-ci nous permettrait de constater la situation, et de redresser notre cap. »*

A l'issue de ce débat, elle est allée à la rencontre des salariés des associations de prévention spécialisée pour leur apporter le soutien des élus communistes et leur faire part de son intervention.

Réforme de la géographie prioritaire :

Cette question a été évoquée par **Hubert Wulfranc** à l'occasion de l'échange sur la préservation du lien social au cœur des quartiers populaires, mis à mal notamment par le recul de la prévention spécialisée. Ainsi, il alerte l'assemblée en ces termes : *« Cette réforme, qui sera mise en œuvre à crédit constant de l'Etat, a vocation à concentrer les moyens des différents acteurs sur un nombre restreint de quartiers, au nombre de 1000, en lieu et place des 2 493 quartiers CUCS, 751 ZUS ou encore, 595 quartiers faisant l'objet d'opération de renouvellement urbain.*

Par ailleurs, il interpelle sur la mise en place des nouveaux contrats de ville *« qui allieront les dimensions sociales, urbaines, économiques et environnementales et seront adossés à un projet de territoire engageant le droit commun de l'Etat, des collectivités territoriales et des organismes sociaux. Dans un contexte où les Départements sont appelés à s'investir fortement dans les quartiers qui seront retenus prioritaires, notamment au titre de leurs compétences sociales, nous sommes particulièrement inquiets face au positionnement divergeant de notre collectivité vis-à-vis de la politique gouvernementale en la matière. En effet, outre l'incômpréhensible désengagement du Département du secteur de la prévention spécialisée (...) notre collectivité a abandonné à la même occasion et ce, sans tambour ni trompette, le Contrat Départemental de Cohésion Sociale qu'elle avait mis en place en décembre 2011. Un dispositif mort né, faute de crédits, qui je vous le rappelle, devait soutenir les associations œuvrant dans les territoires classés en Zone Urbaine Sensible lequel intéressait 10 communes de Seine Maritime. (...) Notre Département, de par sa vocation sociale première, ne pourra pas se soustraire à ses responsabilités. Aussi notre groupe demande que le Conseil Général se projette et s'investisse pleinement dans l'élaboration et le financement des nouveaux contrats de ville. »*

Commission Infrastructures, routes, Transports ...

Sur l'Ecotaxe, **Michel Barrier** rappelle d'emblée notre position contre les péages routiers. Cependant, au vu de la mise en place par le gouvernement d'un péage pour les poids lourds sur l'axe Yvetot-La Mailleraye et sur les routes environnantes, il paraît nécessaire de faire payer les camions qui empruntent le bac de Duclair. Cela éviterait les dégradations routières aux abords du bac et les files d'attente pour les véhicules des riverains. Il conclut son intervention ainsi : *« A situation exceptionnelle, dispositions exceptionnelles, le groupe communiste veut bien l'entendre. Cette initiative ne doit donc pas être une première, c'est-à-dire la porte ouverte à la mise en place d'une généralisation des péages. »*

Commission aménagement du territoire, développement durable ...

Plan climat énergie :

Cette délibération a été l'occasion pour **Sébastien Jumel** de rappeler que « pour qu'il y ait développement durable, il faut qu'il y ait développement ». Il indique que 80 maires du bassin dieppois ont répondu à l'appel qu'il a lancé adressant à Arnaud Montebourg un refus de voir enterrer le projet d'EPR de Penly et ses 3000 emplois directs et induits.

Pour **Hubert Wulfranc**, « Le plan climat énergie présenté ce jour se fait fort de promouvoir un développement local et un aménagement durable du territoire au travers notamment, d'un conditionnement de ses aides à destinations des collectivités lié au respect de critères d'éligibilité climat/air/énergie. Au titre de ses critères figure la performance énergétique des bâtiments.

Partageant les objectifs du Département en terme de développement durable, la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray, a décidé de lancer en parallèle de l'élaboration de son agenda 21, un Marché Public de Performance Energétique après avoir préalablement réalisé un audit énergétique de l'ensemble des ses bâtiments communaux. (...) Les services de la ville ont donc travaillé 35 dossiers de subventions individualisés. (...)

Or, le 15 février dernier le Conseil Général a

indiqué que seuls deux dossiers ont été retenus pour une subvention estimée de 12 000 euros. Une somme dérisoire face à la masse de travail demandée aux services de la ville. Un travail que les plus petites collectivités n'ont bien entendu, pas les moyens de s'offrir.

Fait troublant, l'ensemble des dossiers relatifs aux équipements scolaires a été rejeté, or il représentait près de 70% des dossiers déposés. A ce titre, on peut s'interroger sur ce choix en décalage de la priorité du Gouvernement faite à l'éducation. Un Gouvernement qui entend notamment faire passer le taux de scolarisation des moins de 3 ans à 35% d'ici 5 ans, contre 10 % actuellement. Un objectif qui impliquera pour être tenu, que les communes réalisent des investissements lourds. Pourront-elles compter sur le soutien financier du Département ? On peut s'interroger. (...)

Les meilleurs schémas, plans et autres dispositifs tels que le plan climat énergie départemental que notre groupe votera, resteront lettres mortes si notre collectivité ne se donne pas les moyens financiers de sa politique. »

Commission développement économique, coopération décentralisée

François Guégan a fait le point sur la coopération décentralisée, notamment avec la province du BAM au Burkina, et la mise en place d'une intercommunalité après le renouvellement des maires des 9 communes de cette province.

Retrouvez l'ensemble
des interventions
des élus communistes
sur le site de l'ADECRA :
www.elus76.com

Blog des conseillers généraux :
<http://departement.elus76.com>

Ou demandez les au groupe
communiste du Conseil Général
au 02 35 03 55 69
olivier.christol@cg76.fr

Pour recevoir ce « En Direct » par courriel :

Inscrivez-vous auprès de :

olivier.christol@cg76.fr ou au 02.35.03.55.69

Pour ne plus recevoir, désinscrivez-vous auprès de :

olivier.christol@cg76.fr

Pour contacter le Groupe Communiste :

Carine Goupil : 02.35.03.55.65 - 02.35.03.67.90

jean-louis.jegaden@cg76.fr